

Ce choix d'habilitation est uniquement fondé sur les réponses aux questions posées par le logiciel Habilitio.
A bientôt sur [Habilitio](#) et sur le site [MvFormateur](#)

Votre titre d'habilitation devrait être : B0/H0V/B1V

Durée de la formation : 3 jours soit 21 H

B0/H0V : Cette combinaison de titre permettra à son titulaire de réaliser des travaux non électriques dans un environnement électrique basse et haute tension (BT, HT)

B1V : ce titre permet à son titulaire d'effectuer (**au sens de la norme NF C18510**) sous la **responsabilité d'un chargé de travaux (B2, B2V, BR)** des travaux en qualité d'exécutant tels que création ou modification d'une installation, pose de câbles, de nappes isolantes, réalisation de manœuvres, procédé à des remplacements de fusible sur des installations ou machines électriques en très basse tension et basse tension uniquement (TBT/BT). Il n'agit que sur ordre. Il veille à sa propre sécurité. Il peut sous l'autorité et la responsabilité d'un chargé d'intervention (BR) réaliser des interventions de dépannage. Un exécutant ne travaille jamais seul

Attention le B1V ne réalise pas de consignation pour ses exécutants ou d'autres entreprises. En ce cas il lui faudrait le titre BC

Toutes autres actions électriques est interdite

Les documents que votre entreprise doit vous remettre sont :

Le titre d'habilitation, une autorisation permanente ou temporaire (bon de travail)

Les EPI indispensables sont :

Visière anti-arc ou casque d'électricien, gant d'électricien, éventuellement un tapis isolant, vérificateur d'absence de tension (VAT) des outillages isolés, des appareillages de mesure conforme à la norme en vigueur et en bon état

Voici un lien de fournisseur : <http://www.catuelec.com/>

Je souhaiterais que mon ou mes salariés suivent une formation à l'habilitation électrique tel que décrite ci-dessus

Responsable de la demande		
Nom de l'Entreprise		
Adresse de l'entreprise		
Contact téléphonique		
Contact téléphonique mobile		
Contact mail		